Lundi 6 et mardi 7 octobre 2014

Prendre en compte les droits culturels dans sa pratique professionnelle

Espace des Acacias, Helemmes

COMPTE RENDU

Sommaire

- Restitutions des ateliers sur les droits culturels
- Valeur ajoutée de l'observation des pratiques professionnelles des travailleurs sociaux au regard des droits culturels
- Cas d'école proposés
- Citations et questionnements partagés

Paideia 4D+ / Session de formation professionnelle

Prendre en compte les droits culturels dans sa pratique professionnelle

Lundi 6 et mardi 7 octobre, Espace des Acacias, Place Joseph Hentgès, 59260 Helemmes

Restitution des ateliers sur les droits culturels

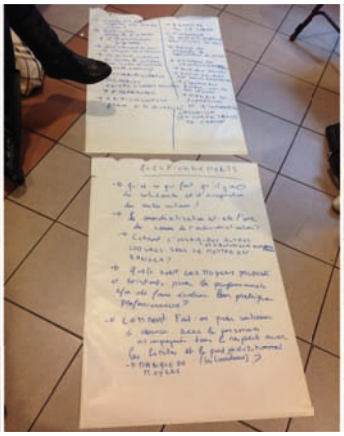

Atelier 1 – Identité culturelle

Exemple : une famille asiatique travaillant dans la restauration dont les enfants restent seuls le soir et la garde des petits est confiée au fils aîné. Dans ces situations, professionnellement nous somme confrontés à des cultures différentes, nos normes de travail nous mettent en situation inconfortable.

Questionnement :

• Comment s'ouvrir aux autres cultures et s'autoriser à changer sans se mettre en danger ?

Atelier 2 – Identité culturelle

Exemple : des femmes privent leurs enfants de la transmission de la langue berbère pensant que cela favorise une meilleure intégration en France

Questionnement (non lié à l'exemple cité):

• Certaines cultures portent atteinte à l'intégrité physique des personnes : comment ne pas porter un jugement sur ces pratiques ?

• Que faire dans le cas de rites qui vont à l'encontre de la loi républicaine ?

Atelier 3 – Patrimoine

Exemple : atelier de cuisine et jeux de tradition → transmission culturelle intergénérationnelle qui s'attache à un lieu et construit une mémoire.

Questionnements (non lié à l'exemple cité) :

• Quelle instrumentalisation des droits culturels ?

• Quelle déformation de la part des médias ?

• Qu'est-ce qui prédomine, le droit à la justice ou le droit culturel ?

Atelier 4 – Communautés

Exemple : placement d'urgence d'un enfant africain, venant tout juste d'arriver en France. Les conditions du placement ne prennent pas en compte la culture d'origine de l'enfant et l'immerge dans un contexte doublement inconnu

Questionnement (non lié à l'exemple cité):

• La logique économique prime trop souvent sur les droits culturels dans le cadre des missions des travailleurs sociaux. Comment en sortir ?

Atelier 5 – Communautés

Exemple : Pressions d'une communauté sur une autre communauté dans un quartier, qui débouche sur des actes de violence (incendie).

Questionnement :

• Comment les pouvoirs publics peuvent aider les habitants à reprendre leur pouvoir d'agir et faire en sorte que leurs droits culturels soient davantage respectés ?

Atelier 6 – Participer à la vie culturelle

Exemple : Concert improvisé dans un escalier d'immeuble. Les habitants sont sortis de leurs appartements, le public s'est installé. Le temps de partage a été très apprécié par l'ensemble des personnes présentes.

Questionnement :

• Comment motiver, susciter l'envie de participer à la vie culturelle. Les habitants ont ce droit, mais semblent ne pas vouloir le prendre. La question culturelle est reléguée, secondaire aux autres besoins. Faciliter l'accès en favorisant le lien social, cela se fait, mais est-ce suffisant ?

• Comment passer d'une posture de prescription à une posture de proposition ? Comment mettre en œuvre les attentes des personnes ?

Atelier 7 - S'éduquer et se former, éduquer et former

Exemple : une petite fille de 10 ans d'origine musulmane, confiée à une famille d'accueil catholique, veut se convertir au christianisme. Elle conserve des liens avec sa famille d'origine qui risque de très mal vivre ce souhait de conversion. Que privilégier dans ce cas ? Le respect du besoin de conversion ou la qualité du lien avec sa communauté d'origine ?

Questionnement :

• Quelle est la portée de la Déclaration de Fribourg par rapport aux institutions familiales ? Quels moyens nous donne-t-elle pour poser des indicateurs concrets ?

Atelier 8 – S'éduquer et se former, éduquer et former

Exemple : le handicap peut être un frein à l'accès à l'éducation et à la formation. Des enfants avec des handicaps sont intégrés à des structures sans moyens pour les accueillir techniques ou humains. Les professeurs ne sont pas formés.

Questionnement :

• Comment favoriser l'articulation entre Éducation Nationale, familles, enfants, en utilisant les outils

PPE (projet pour l’enfant) et PPS (projet personnalisé de scolarisation) ?

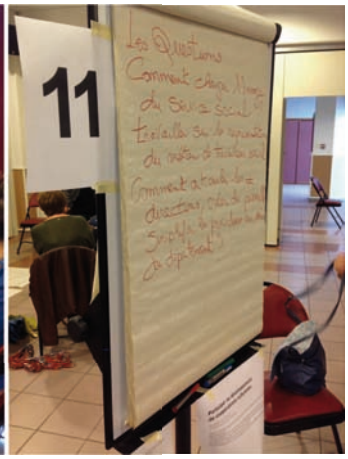

Atelier 9 – S'informer et informer

Exemple : dans un quartier de Roubaix, des femmes ont eu envie de transmettre leurs expériences de vie. Elles ont bénéficié d'un accompagnement méthodologique pour monter ces récits en scénettes de théâtre et les présenter dans leur quartier. Leur parole a eu un poids important.

Questionnement :

• Comment apporter l’information adéquate, compte tenu de la disparité des territoires ?
• Qu'est-ce une information adéquate ?
• Quelle information est-on en mesure de transmettre, quelle responsabilité en cas d'information erronée ?
• Comment communiquer si devant nous on a quelqu’un qui ne peut pas recevoir l'information ? Quel canal utiliser ?
• Les travailleur sociaux sont producteurs mais aussi récepteurs d'information : comment traiter ces informations ?

Atelier 10 – Coopération culturelle

Exemple : une partie de la population pense que les musée ne lui sont pas réservé : « Le musée c'est pas pour moi ».

Si le public ne vient pas au musée, c'est au musée d'aller au public. Des expos itinérantes ont été proposées. Les habitants allaient bien visiter les expos dans les espaces qu'ils connaissaient. Besoin de mettre en place un travail commun entre Éducation Nationale et travailleurs sociaux et culturels pour adopter une démarche dès l'école primaire.

Atelier 11 – Coopération culturelle

Exemple : travail avec les habitants afin de décloisonner les quartiers stigmatisés (Azin). Travail autour de l'accès à la culture et sur la parentalité.

Questionnement :

• Comment changer l'image du service social et travailler à ses représentations ?

La valeur ajoutée de l'observation des pratiques professionnelles des travailleurs sociaux au regard des droits culturels

Morceaux choisis de l'intervention de Nathalie Vienne, responsable du Point accueil solidarité Carré liberté, Conseil général du Territoire de Belfort

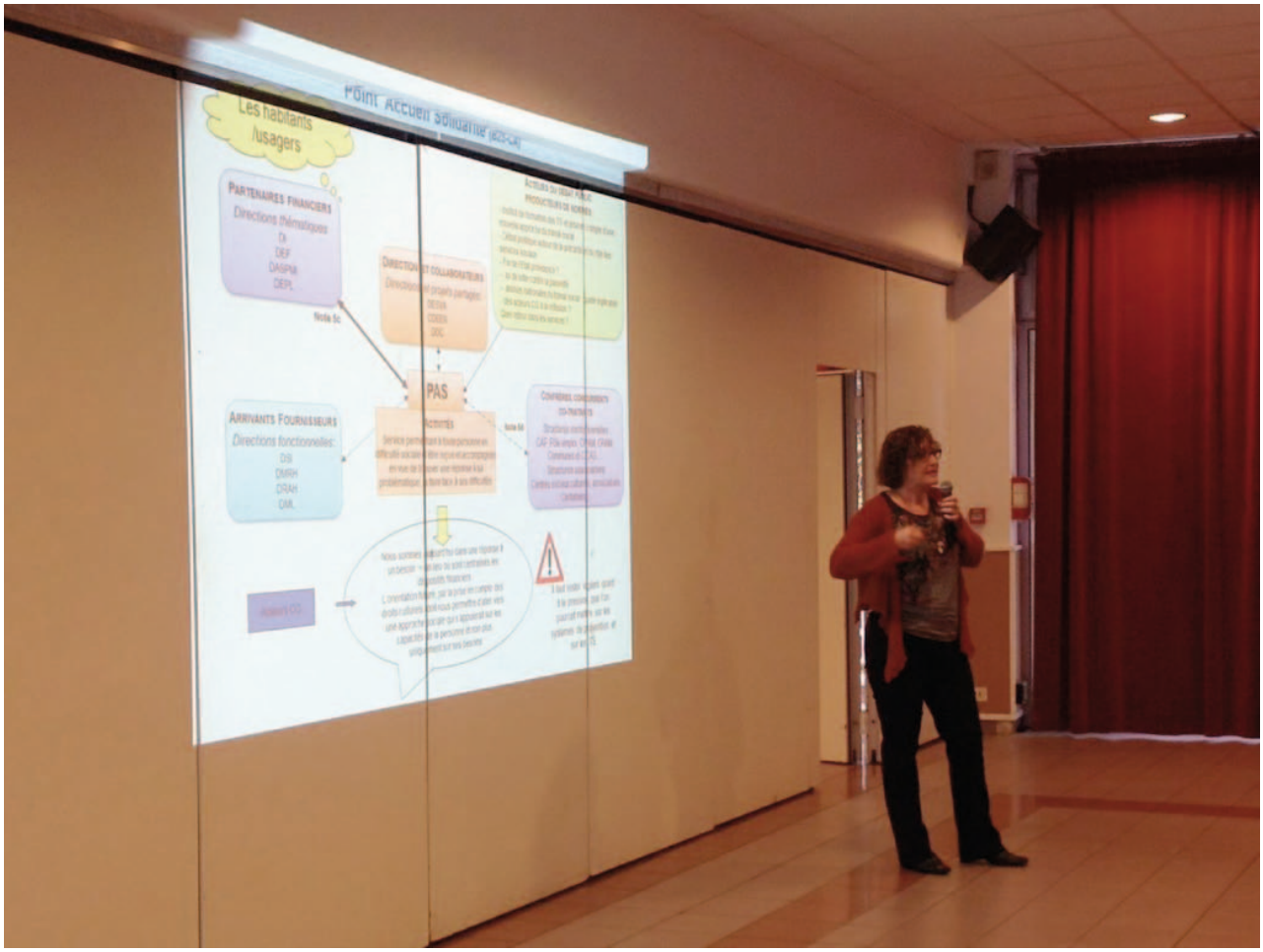

• La cartographie devient un outil de présentation de son activité, y compris lors des réunions de direction.
• En faisant l'analyse de ses pratiques au regard des droits culturels, on est obligé d'aller chercher avec qui on doit collaborer.
• Ça nous a permis de nous poser des questions autrement, en dépassant les questions plus immédiates sur les moyens de financement de certaines actions nécessaires.
• Comment valoriser la mission autrement que par une rémunération ?
• Rendre à la fonction de l'accueil une dimension humaine respectueuse des droits de la personne.
• Les outils d'observation font la démonstration de l'interconnexion des droits culturels des personnes impliquées dans la pratique, pas seulement celle des « bénéficiaires ».
• Le travail de cartographie doit être mené avec les équipes et avec les directions.
• Il pousse à nous poser la question des droits culturels des travailleurs sociaux, pas seulement des habitants que nous accueillons.
• C'est devenu un outil quotidien en termes d'expertise et de management.
• On regarde mieux la réalité des situations allant au-delà des schéma de l'organisation institutionnelle
• Chercher des solutions innovantes, créativité des solutions trouvées.

Cas d'école proposés

Ma santé j'y tiens

Cas proposé par : Joëlle
L'action vise à augmenter le niveau d'information sur la santé et trouver les structures adaptées.
Via un forum, traiter la question de la liberté de se soigner ou pas, de se renseigner ou pas.
Il s'agit dans ce cas de mettre l'individu au centre, avec une vigilance sur la culture de chacun dans le soin.
Valeur ajoutée de l'analyse : la diversité des regards du groupe, la reconnaissance d'une minorité, prise de conscience que la santé est perçue de façon différente selon la culture des personnes.
L'analyse au regard des droits culturels permet de sortir des automatismes professionnels.

Valorisation de l'accueil dans l'UTPAS d'Anzin

Cas proposé par : Véronique
Valoriser les capacités de chacun d'accéder au patrimoine et à la vie culturelle du territoire.
Valeur ajoutée de l'analyse : bien mettre en lien les droits culturels avec ma pratique. Donner un sens plus philosophique à la valorisation de mon action.

Groupe de parole pour personnes atteintes de sclérose en plaques en Flandres Maritimes

Cas proposé par : Simone
Valeur ajoutée de l'analyse : on se rend compte que sans le savoir on applique certains droits culturels. On y trouve des pistes pour que les personnes deviennent acteurs dans la résolution de leurs problèmes. Une information sur les difficultés de mobilité liées à la maladie peut être faite via les médias.

Projet d'un centre social dans un contexte local déstabilisé

Cas proposé par : Fabienne
Au début de l'analyse de son cas d'école il est nécessaire de circonscrire le sujet et bien identifier la pratique, pour mieux l'analyser au regard des droits culturels.
Valeur ajoutée de l'analyse : Cette observation permet d'analyser les éléments de façon différente de ce qu'on a l'habitude de faire. Elle permet de décaler le regard et de trouver les marges de manœuvre, des choses que nous n'avions pas vues. Par exemple, est-ce que l'embauche des « grands frères » n'avait pas été discriminant ? Quelles personnes engager pour cette démarche sur le territoire ?

La médiation culturelle en prison pour mineurs de Quièvrechain

Cas proposé par : Thierry
Valeur ajoutée de l'analyse : L'analyse nous a permis d'identifier des droits culturels qui sont violés dans le cadre de l'action en question. L'exercice d'analyse de cette action culturelle en milieu carcéral était particulièrement difficile puisqu'on fait face à une action qui se développe dans un terrain qui viole déjà beaucoup de droits de l'homme. Quelles marges de manœuvre en termes de droits culturels pour une action qui se développe dans un tel contexte ? La cartographie a permit d'identifier les acteurs à mobiliser dans toutes les étapes d'organisation et d'identifier des étapes qui n'avaient pas eu lieu.

Le placement ASE et les Gens du voyage

Cas proposé par : Anne-Sophie
L'atelier n'a pas eu lieu. Pourquoi la thématique n'a-t-elle pas intéressé les présents ?

Réunion d'info et de parole RSA comme lieu d'échange

Cas proposé par : Marianne
C'est quoi les droits de l'Homme quand on a le RSA ?
Valeur ajoutée de l'analyse : La méthode d'observation propose des outils de réflexion. Elle a fait émerger le besoin de partager des valeurs essentielles pour ce projet. Elle souligne une approche d'accès large aux droits.

Potages et Papotages

Cas proposé par : José, Sylvie, Nelly
Action autour de la cuisine en milieu urbain et rural.
Valeur ajoutée de l'analyse : Nous avons identifié d'autres pistes de travail, qui mènent à une association plus en amont des femmes « bénéficiaires » de l'action et des acteurs locaux. Il s'agit de développer l'autonomie de chacune des personnes. Les droits culturels semblent bien respectés, des efforts sont à faire au niveau du droit à l'information et à la formation.

Mise en place d'un dispositif IP (Informations préoccupantes) sur le secteur de Roubaix

Cas proposé par : Muriel
Valeur ajoutée de l'analyse : L'analyse a fait émerger des points qui interpellent en termes d'information, de respect des identités de chaque travailleur social et médico-social. Difficulté de se comprendre et d'être sur les mêmes attentes. Comment dépasser ce souci d'info ? L'atelier est une base de travail pour aller plus loin. Il faut travailler les incompréhensions liées aux différentes cultures de métier en présence.

Atelier Parents – enfants de Bauvin

Cas proposé par : Virginie
Perspectives dégagées : continue à exister sur le territoire, renégociation de la place du SSD dans cette action, interroger la place des autres services, comme l'ASE, modifier les regards, valoriser le travail de prévention.

Accompagnement éducatif pour les enfants précoces en difficulté et en placement judiciaire

Cas proposé par : Céline
Droits Culturels pas respectés, manque de connaissance, d'information et de mutualisation des compétences de chacun pour accompagner aux mieux les enfants en respectant leur profil particulier.

Fête des voisins du Forum des Sciences le 1er juin 2012

Cas proposé par : Catherine
Partir des suggestions de nos voisins. Rentrer dans une logique de processus, dans une approche systémique.

Citations et questionnements partagés

La question de la perception du travail(leur) social / Comment changer l'image du travail social ? Que sait-on vraiment de la perception qu'en ont les personnes ? Comment ces perceptions viennent percuter nos normes et nos pratiques ? Nous devons avoir un regard sur ces questions.

Atteintes à l'intégrité de la personne / Dans le cas mauritanien présenté par Johanne par rapport à la pratique de l'excision, le chercheur cité a travaillé à une récolte d'arguments auprès des femmes, des leaders religieux sur les raisons et les significations de ce rite. Le chercheur a construit une contre-argumentation culturelle. Il a saisi le sens intime de ce rite et en a déconstruit l'argumentaire.
On ne peut pas, au nom des droits culturels, porter atteinte à l'intégrité de la personne et à ses autres droits (droits à la santé, par exemple). Il s'agit de reconnaître une égale dignité aux cultures, mais pas à toutes les pratiques prétendue « culturelles ». Les droits de l'homme sont la matrice qui permet de faire le tri entre ces pratiques.

Droits culturels et développement social local (DSL) / « Comment mettre vraiment la personne au cœur de nos actions ? On dit toujours que la personne est au cœur, le DSL insiste là dessus aussi. Mais, concrètement, comment conjuguer cela au quotidien ? Je suis venue aux droits culturels pour faire du DSL, pour faire concrètement, ce qui ne s'est pas passé avec le DSL et qui est resté de l'ordre du déclaratif ».

« On va perdre le pouvoir sur les gens, et c'est tant mieux »

Dépassement de l'approche des « besoins »

Cultures de la parentalité / Comment le travailleur social peut faire face à des approches de la parentalité diverses et de surcroit parfois très éloignée de sa propre approche ?

Travail social et dignité / « Il faut rentrer dans une relation digne avec les personnes qui viennent nous voir »

L'observation 21 et les responsabilités de l'État Français / La France a souscrit l'Observation 21 du Comité des droits économiques sociaux et culturels

Le rôle du travailleur social, aujourd'hui / Le travailleur social doit être en même temps expert de son domaine, développeur et manager.

Je fais ça depuis 30 ans / « J'ai l'impression de faire cela depuis 30 ans. C'est le code de déontologie du travailleur social. J'espère que pour vous ce n'est pas une découverte ». Les droits culturels permettent la valorisation de la pratique mais aussi l'approfondissement de certains aspects.